

Berne, le 10 novembre 1913

A la Société des Moteurs "Gnome"
PARIS

Monsieur le Directeur,

Rentré de voyage, je reçois à l'instant votre télégramme ainsi conçu :

"Devis réparation moteur 1575 francs prière nous couvrir pour remettre moteur Blériot"

Suivant l'accord pris avec votre hon. maison lors de mon dernier passage à Paris au sujet de la rémunération de frs 4000.-- que vous m'avez allouer pour les vols effectués et celui du passage de la Jungfrau depuis lors exécuté comme vous savez le 13 Juillet a.c., vous avez encore à me verser frs 2000.- m'ayant remis personnellement une somme égale. Je vous propose donc de vous couvrir des frais de réparation du moteur sur les frs 2000.- de manière, que mon avoir se réduit à frs 425.-- et je vous prie de bien vouloir me remettre ce restant en un chèque sur Berne.

Je vous prie en outre de m'aviser de la réparation terminée un jour avant la remise du moteur à la maison Blériot et de m'informer par retour du courrier, quand vous pensez que le moteur sera prêt.

Admettant, que ce mode de règlement vous convient et en vous priant de m'envoyer en son temps la facture acquittée, je vous présente, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées